

## APPEL A CANDIDATURES PROFESSEUR ATTACHÉ

UNIVERSITE PSL- CNRS- UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE

### Sociologie et Sciences Politiques

(1 poste à pourvoir)

PSL met en place à compter de la rentrée 2019 le dispositif de Professeurs et Maîtres de Conférences Attachés.

Ce dispositif offre la possibilité aux chercheurs (Chargés de Recherche et Directeurs de Recherche) du CNRS affiliés à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL de participer aux activités d'enseignement de l'Université.

Ce dispositif s'intègre à la construction des Programmes Gradués de PSL. A ce titre, les Professeurs/Maîtres de Conférences attachés participeront aux activités d'enseignement d'un Programme Gradué de PSL.

- Enseignement :

Le professeur attaché effectuera un service dans les formations des départements LSO et MSO pour une charge de 64 heures (HeqTD), ou dans le cadre du programme doctoral en Sciences sociales de l'Ecole Doctorale SDOSE, ou dans le cadre du CPES :

- aux niveaux L1 à L3 : après affectation des services par la direction du département LSO ou du CPES selon la procédure standard au même titre que les enseignants-chercheurs,
- au niveau Master après proposition et accord du responsable de Master concerné dans l'un des parcours des Masters de MSO. Il s'agira plus particulièrement de renforcer les parcours IOES et Peace Studies.

- Autres responsabilités :

De plus, le professeur attaché pourra prendre la charge des responsabilités :

- de filière dans les formations de LSO ou de MSO,
- de projets pédagogiques innovants spécifiques,
- en support du programme gradué en Sciences Sociales : coordination des programmes de bourses, co-organisation des écoles d'été, encadrement ou tutorat d'étudiants internationaux, etc.,
- dans le cadre de l'école doctorale SDOSE.

- Obligations du Professeur/Maître de Conférences attaché :

- Charge de 64h d'enseignement/ an (eq. TD)
- Implication dans le pilotage des formations du Programme Gradué
- Engagement pour 2 années

- Conditions d'éligibilité :

Être employé par le CNRS et hébergé dans une UMR du site PSL au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement

- Candidatures :

Chaque candidat doit transmettre son dossier de candidature, composé d'un CV académique et d'une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à [rfg@psl.eu](mailto:rfg@psl.eu), le 20 août 2019 au plus tard, en indiquant clairement l'intitulé du poste en question.

- Modalités de sélection :

Un jury composé des représentants des établissements-composantes, de l'Université PSL et du CNRS sélectionnera le ou les dossiers lauréats. Le ou les candidats seront auditionnés à l'issue de cette sélection.

